

les organismes de bienfaisance. Le résumé statistique le plus récent sur ces institutions, par province, est celui de 1936, paraissant aux pages 1091-92 de l'Annuaire de 1939.

Âge des personnes sous soins.—Le tableau 8 présente une intéressante analyse des personnes sous les soins de ces institutions en 1940. Les chiffres montrent que les services de ces institutions sont consacrés presque entièrement aux mineurs et aux vieillards. Sur les 54,569 personnes sous soins, 54.2 p.c. sont âgées de moins de 14 ans et 20.8 p.c. de 60 ans ou plus.

8.—Personnes sous soins dans les institutions de charité par groupe d'âge, et proportions par rapport à la population, 1940

Groupe d'âge	Population estimative		Personnes sous soins		Personnes sous soins par 10,000 de population		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
0-4 ans.....	633,000	613,000	4,459	3,375	90.5	55.0	62.9
5-9 ans.....	504,000	492,000	5,345	4,328	106.0	88.0	97.1
10-14 ans.....	528,000	527,000	6,523	5,586	121.2	106.0	113.7
15-19 ans.....	565,000	553,000	3,600	4,830	64.0	87.3	75.4
20-29 ans.....	1,015,000	991,000	201	937	2.0	10.6	5.6
30-39 ans.....	834,000	777,000	340	580	4.1	7.4	5.7
40-49 ans.....	691,000	633,000	518	721	7.5	11.4	9.4
50-59 ans.....	604,000	511,000	917	951	15.1	18.6	16.7
60-69 ans.....	388,000	320,000	2,147	1,591	58.2	46.5	54.3
70 ans ou plus.....	221,000	210,000	3,431	4,189	110.0	199.5	177.0
Total, tous âges.....	5,973,000	5,627,000	27,481	27,088	46.0	48.1	47.0

Sous-section 4.—Établissements pénitentiaires et correctionnels

Le 1er juin 1941 il y a au Canada 28 établissements pénitentiaires et correctionnels d'une population totale de détenus de 4,051 dont 3,118 hommes et 933 femmes. Quatorze de ces établissements sont pour les hommes et 14 pour les femmes. Les statistiques détaillées de la criminalité (sur une base annuelle), en ce qu'elles diffèrent de celles de ces institutions, paraissent au chapitre XXVI.

Section 3.—Ordre des Infirmières Victoria

L'Ordre des Infirmières Victoria est une agence volontaire de santé publique, opérant dans tout le pays, dont l'objet est de visiter les malades à domicile. En 1941 les 94 branches de l'Ordre se répartissent comme suit: Nouvelle-Ecosse, 16; Nouveau-Brunswick, 7; Québec, 5; Ontario, 51; Manitoba, 1; Saskatchewan, 3; Alberta, 2; et Colombie Britannique, 9. Les affaires de chaque branche sont dirigées par un comité local qui se procure les fonds nécessaires. Cependant, les programmes et les règlements professionnels établis par l'organisation nationale sont acceptés par les comités locaux. Le Bureau des Gouverneurs de l'organisation nationale est en grande partie formé de représentants nommés par les branches.

Les infirmières employées par l'Ordre doivent être diplômées et avoir, après leur graduation, reçu une formation en santé publique. Toutes les nominations sont sujettes à l'approbation du quartier général à Ottawa qui est aussi responsable de la surveillance du travail actif des infirmières, ce qui assure un standard uniforme de service.